



09 JUIL 2026

Communiqué n°2026-000176/MESRI/SG/UJKZ/P
Relatif au test d'entrée en première année de Master Arts, Gestion et Administration Culturelles (AGAC) à l'Unité de Formation et de Recherche en Lettres, Arts et Communication (UFR/LAC) pour l'année universitaire 2026-2027

Le Président de l'Université Joseph KI-ZERBO porte à la connaissance des étudiants et travailleurs qu'il est ouvert, au titre de la rentrée académique 2026-2027, à la filière **Arts, Gestion et Administration Culturelles (AGAC)** de l'**Unité de Formation et de Recherche en Lettres, Arts et Communication (UFR-LAC)**, un recrutement d'étudiants en première année de Master.

La capacité d'accueil est de cinquante (50) étudiants.

I. Public cible et régime des études

Peut faire acte de candidature, toute personne titulaire d'une Licence avec une moyenne supérieure ou égale à 11/20.

Le régime de la formation, qui dure quatre (04) semestres, est celui du système Licence–Master–Doctorat (LMD).

La formation se déroulera en cours du jour.

II. Dossier de candidature

1. La composition des dossiers de candidature de base est à renseigner sur la plateforme Campusfaso

Le dossier de candidature comprend :

- un extrait d'acte de naissance ou un jugement supplétif d'acte de naissance ;
- un curriculum vitae daté et signé ;
- une photocopie légalisée du diplôme de licence ou équivalent ;
- les photocopies légalisées des relevés de notes du cycle de licence (L1, L2 et L3) ;
- une lettre de motivation du candidat.
- un engagement à payer au moins la moitié des frais de formation dès la première année de Master.

2. Soumission des dossiers de candidature

La soumission des candidatures se fera **obligatoirement en ligne** sur la plateforme Campusfaso suivant le lien <https://www.campusfaso.bf/formations/candidature> du **9 juillet au 30 août 20 à 23 H GMT**.

La validation de la demande de candidature est conditionnée par le paiement des frais d'examen de dossiers qui s'élèvent à quinze mille cinq cents francs (15 500 FCFA) payables sur la plateforme CampusFaso via Coris Money, Moov Money ou Orange Money.

III. Procédure de sélection des dossiers

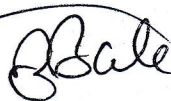
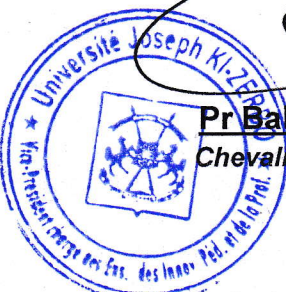
Les candidats seront sélectionnés sur dossier selon le critère de qualité du dossier.
La commission d'examen des dossiers d'inscription en master se réserve le droit de ne pas retenir un candidat qui remplirait les conditions de qualité lorsque les capacités d'accueil et d'encadrement disponibles au sein de la filière ne le permettent pas.
Les résultats seront affichés à l'UFR-LAC le **14 septembre 2026** et les cours débuteront le **jeudi 01er octobre 2026**.

IV. Frais d'inscription et de formation

	Ressortissants d'un pays de l'UEMOA	Ressortissants d'un pays hors zone UEMOA
		<i>Tout régime</i>
Frais d'inscription	50 000 FCFA/an	250 000 FCFA/an
Frais de formation	300 000 FCFA en M2	300 000 FCFA en M2

NB : Les étudiants devront s'acquitter de la totalité des frais de formation dont la moitié devra être versée lors de la première inscription.

Pour le Président et par délégation, le Vice-Président
chargé des Enseignements, des Innovations
pédagogiques et de la Professionnalisation)



Pr Balé BAYALA
Chevalier de l'ordre des Palmes académiques

Ampliation :

- DAOI
- V.-P. E.I.P.
- A.C.
- U.F.R. LAC